

# Concept de valeur intrinsèque ou quelle sera la durée de la garantie des droits acquis selon Tarmed?

*Chères et chers collègues,  
Chers membres de la FMP,*

Lors de notre dernière assemblée générale, j'ai été nommé nouveau Président de la FMP. Je saisis cette occasion de vous remercier toutes et tous de la confiance ainsi témoignée. C'est justement parce que le paysage de la politique professionnelle en Suisse est aujourd'hui dominé par l'intérêt personnel de tous les représentants des intéressés que je suis plus que jamais convaincu de l'importance de l'existence de la FMP, groupement des médecins libres praticiens. La FMP va continuer sous ma présidence de s'engager sans feuille de vigne ni compromis pour un exercice libéral de la profession médicale dans le secteur ambulatoire. De très grands dangers nous menacent, pas seulement les luttes entre les différentes sociétés de discipline immanentes à la FMH ou les constantes violations de notre pratique médicale de la part des assureurs-maladie, mais aussi les interventions de l'Etat.

Le Dr phil. Beat Sottas, Chef de section à l'Office fédéral de la santé publique, s'est exprimé sur ce sujet lors de notre congrès du 31 mai 2007 à Olten, lors de sa conférence explosive sur la politique professionnelle dont le titre était «Loi sur les professions médicales et ses conséquences pratiques». ARS MEDICI s'en est abondamment fait l'écho (no 15/07, pp 722-725). Le Dr Sottas nous a prouvé

que l'administration fédérale est parfois plus libérale que l'on pense. De nombreuses tracasseries inutiles auxquelles nous sommes soumis dans notre activité nous sont imposées uniquement par les caisses et nos associations professionnelles. Nous en rendons responsable l'administration fédérale, et nous avons tort. Ce qui se voit par exemple aussi dans le fait que le Prof. Dr iur. Thomas Zeltner, Directeur de l'OFSP, m'a dit qu'à sa grande surprise, le concept de valeur intrinsèque selon le Tarmed est accepté par les médecins. La FMP s'est chargé de la chose depuis des années déjà, et sera encore plus active après ce support.

Tant que le concept de valeur intrinsèque existe et qu'il est explicitement contrôlé par les caisses, nous sommes soumis à leurs règles. Nous devons donc régulièrement suivre une formation continue dans les domaines ne faisant pas partie intrinsèque de notre titre (spécialiste ou méd. prat.). Avec son congrès annuel, la FMP garantit que la formation continue obligatoire selon le Tarmed puisse être suivie de manière aussi efficiente qu'avantageuse par les médecins praticiens. L'intérêt de nos membres, l'engagement de nos orateurs très compétents, le déroulement parfait du congrès, la bonne humeur et les feedbacks positifs nous ont fait planifier le prochain congrès en 2008 déjà. Il se déroulera avant le Championnat d'Europe de football, le jeudi 5 juillet 2008.

**Prochain congrès  
de la FMP:  
Jeudi 5 juin 2008,  
au Technopark à Zurich**

Les membres de la FMP ont reçu il y a peu la facture de leur cotisation 2007, d'un montant de 200 francs. Je vous prie de la régler dans les plus brefs délais, de manière à ce que notre caissier ait les moyens financiers nécessaires. Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons malheureusement encore dû revenir sur quelques membres mauvais payeurs qui ne règlent pas leur cotisation malgré plusieurs rappels. S'il vous plaît, épargnez donc au caissier ces tracasseries d'encaissement et les frais administratifs qu'ils impliquent. En payant rapidement votre cotisation, vous témoignez de votre solidarité et motivez le comité à toujours se porter garant de la pratique libérale de la médecine. ■

*Avec mes salutations collégiales  
Dr H.-U. Bürke*